



**SÉCURITÉ
 ROUTIÈRE VIVRE,
 ENSEMBLE**

BAROMÈTRE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022

Les ATBH du mois de décembre 2022

Bilan du mois De Décembre 2022	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total Blessés	Dont blessés Hospitalisés
Zone Police	5	0	9	1
Zone Gendarmerie	5	1	4	1
Déc 2022 provisoire	10	1	13	2
Déc 2021	22	3	31	5
Variation 2022/2021	-12	-2	-18	-3
Evolution 2022/2021	-55%	-67%	-58%	-60%

Par rapport à 2021, le mois de décembre 2022 se caractérise par une baisse de tous les indicateurs de la sécurité routière.

Les ATBH des douze premiers mois

Bilan des 12 premiers mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total Blessés	Dont blessés Hospitalisés
12 Mois 2022 provisoire	192	16	252	61
12 Mois 2021	216	12	282	56
Variation 2022/2021	-24	4	-30	5
Evolution 2022/2021	-11%	33%	-11%	9%

Durant l'année 2022 le nombre d'accidents corporels et celui des blessés légers affichent une baisse par rapport à l'année 2021 alors que le nombre de tués et celui de blessés graves ont augmenté

RÉPARTITION DES TUES PAR MODE DE DÉPLACEMENT

Les impliqués tués	Piéton	Vélo	Cyclomoteurs	Motocyclettes	VL	VU	PL	Autres	Total
Janvier 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Février 2022	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Mars 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Avril 2022	1	0	0	0	1	0	0	0	2
Mai 2022	0	0	3	0	0	0	0	0	3
Juin 2022	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Juillet 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Août 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Septembre 2022	1	0	0	0	0	0	0	1	2
Octobre 2022	0	0	1	0	3	0	0	0	4
Novembre 2022	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Décembre 2022	1	0	0	0	0	0	0	0	1

La répartition des 16 usagers tués sur l'année 2022 est la suivante : 5 piétons, 4 cyclomotoristes, 1 motocycliste, 5 usagers VL et 1 usager dont le mode de déplacement est indéterminé.

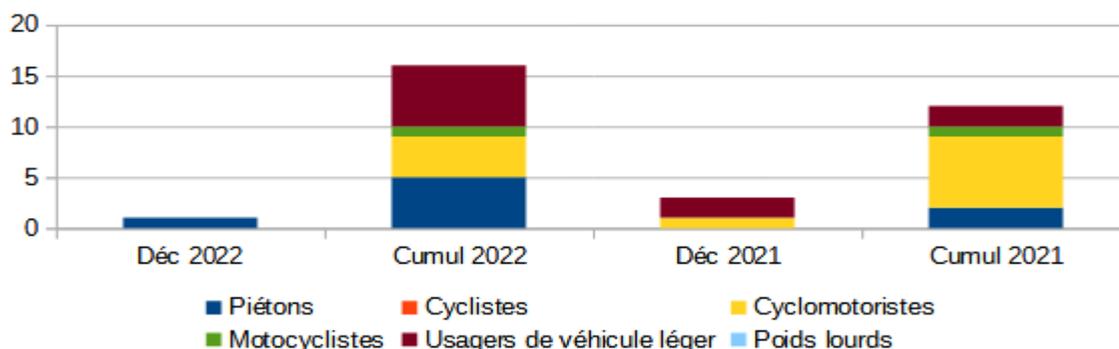
Avertissement: les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires*

Les tués à trente jours: victimes décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident

Les blessés hospitalisés: victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures,

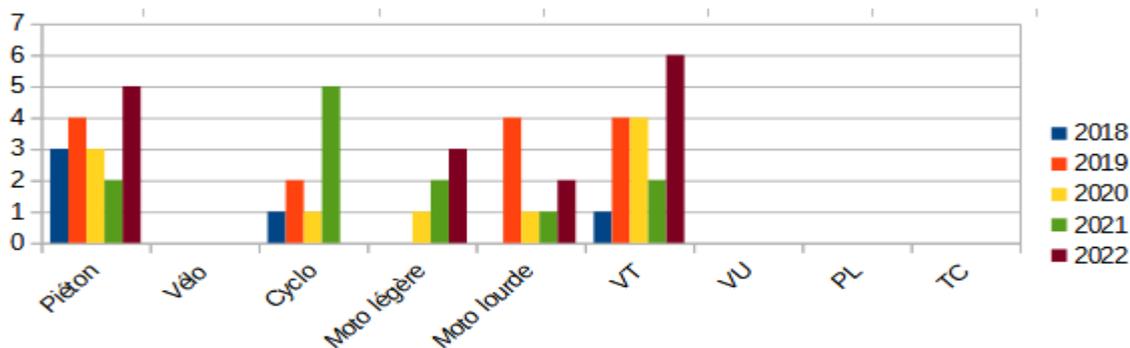
Les blessés non hospitalisés: victimes ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisés ou admises comme patients à l'hôpital moins de 24h

Répartition des tués par mode de déplacement sur les douze premiers mois en 2021 et 2022



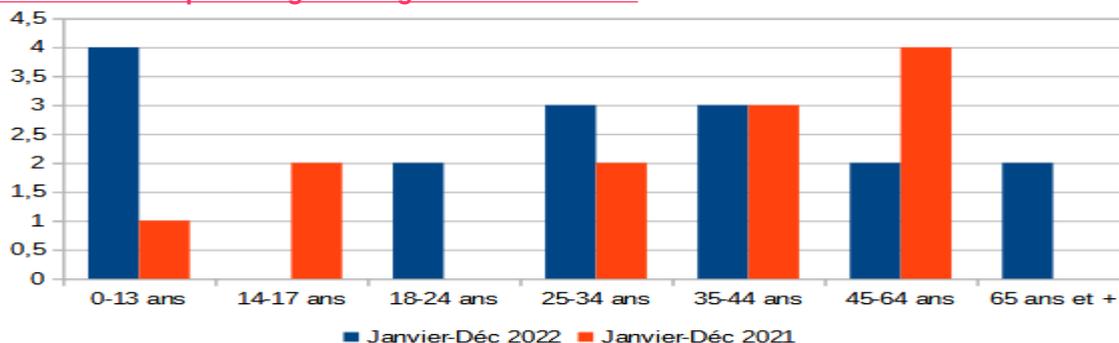
En 2022, le nombre de tués a augmenté (+4) par rapport à 2021. Cette augmentation résulte de l'augmentation du nombre de piétons tués (+3), 5 en 2022 contre 2 en 2021, de celui des usagers VL (+4) soit 6 tués en 2022 contre 2 en 2021, d'une situation identique de motocycliste (+0) soit 1 tué en 2022 contre 1 en 2021 et d'une diminution du nombre de cyclomotoristes tués (- 3) soit 4 en 2022 contre 7 en 2021.

Evolution des tués par catégorie d'usagers sur les douze premiers mois de 2018 à 2022



De 2018 à 2022, les victimes des accidents mortels ont été par ordre décroissant : les usagers VT (19 tués) suivis par les piétons (16 tués) viennent ensuite respectivement les cyclomotoristes (9 tués), les motocyclistes grosses cylindrées (8 tués) et enfin les motocyclistes légères moins impliqués (6 tués).

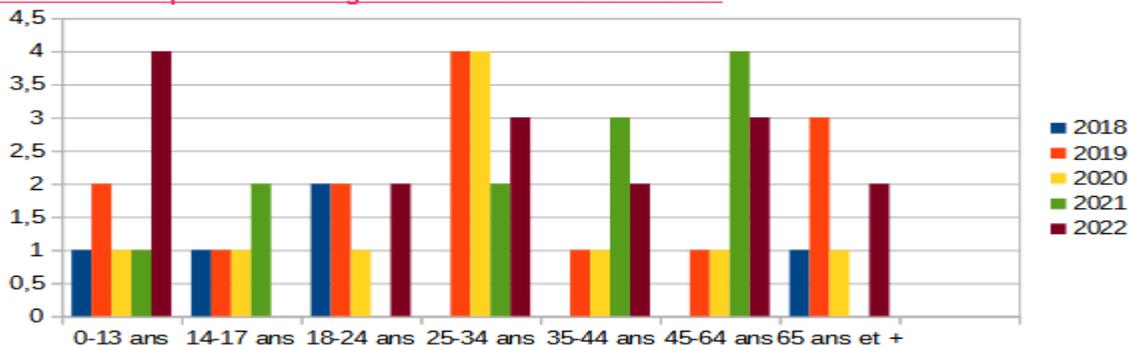
Répartition des tués par catégorie d'âge en 2021 et 2022



En 2022 comme en 2021, aucune classe 'âge n'a été épargnée par les accidents mortels aussi bien en 2021 qu'en 2022.

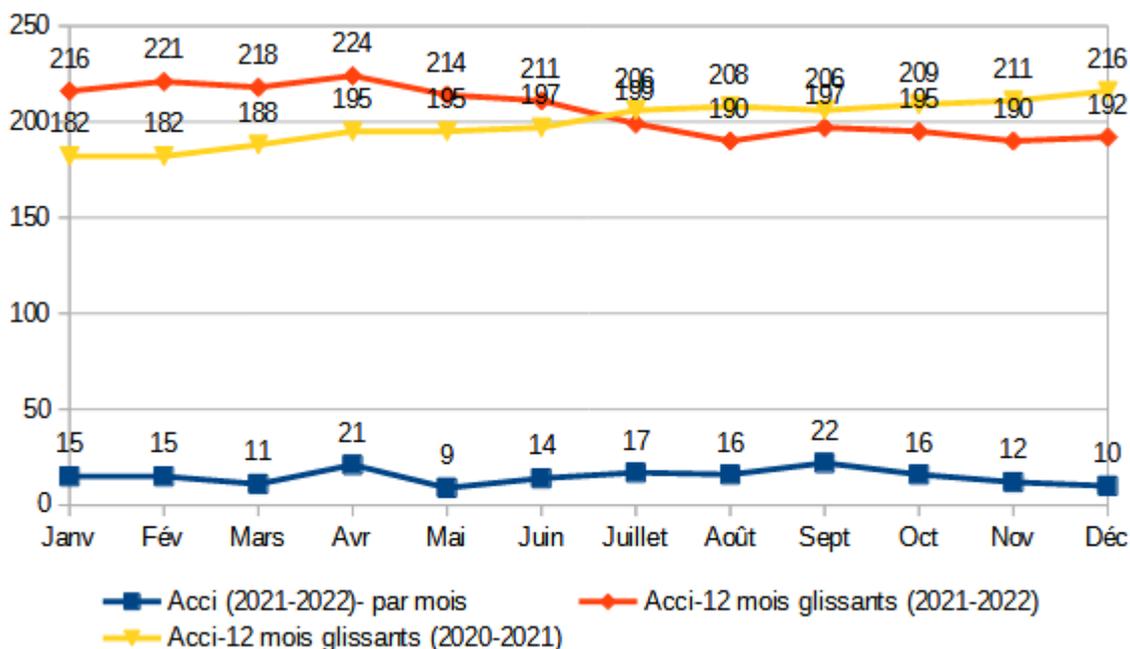
Les usagers les plus impliqués en 2022 ont été ceux de la classe d'âge 0-13 (4 tués) suivis par ceux des classes 25-34 ans et les 35-44 ans (3 tués chacune) et enfin par ceux de classes 18-24 ans, 45-64 ans et 65 ans et plus (2 tués chacune).

Evolution des tués par classe d'âge sur les années 2018 à 2022



Durant les 5 dernières années, les usagers les plus impliqués par les accidents mortels ont été par ordre décroissant ceux de la classe 25-34 ans (13 tués), suivis respectivement par les 45-64 ans et les 0-13 ans (9 tués chacune), les 65 ans et plus, les 18-24 ans et les usagers de la classe 35-44 ans (7 tués chacune) et enfin ceux de la classe 14-17 ans les moins éprouvés (5 tués) ;

ÉVOLUTION DES ACCIDENTS SUR UNE ANNEE GLISSANTE



On note une légère baisse du nombre d'accident corporels en 2022 contre une légère augmentation continue en 2021

Amende et retrait de points pour usage du téléphone au volant

-3
points

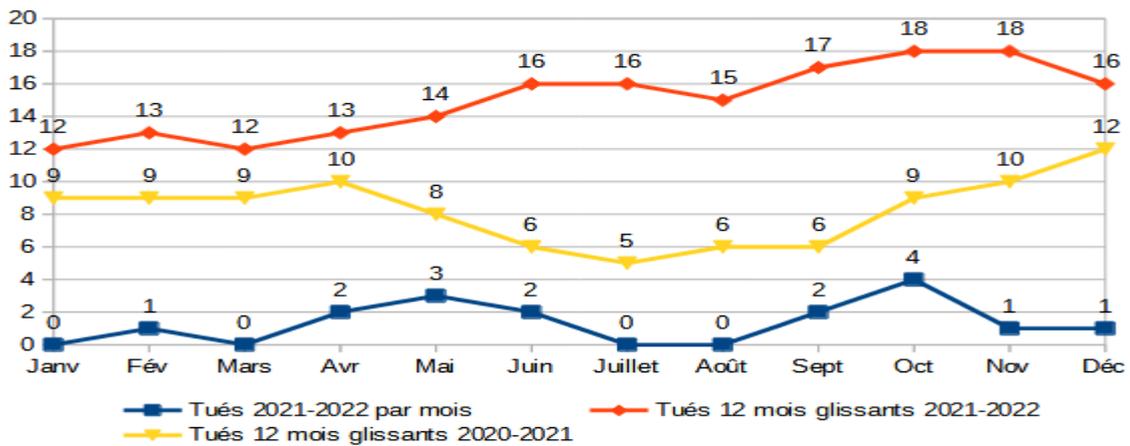
Perte de 3 points sur le permis de conduire

135 € d'amende

Contravention de classe 4

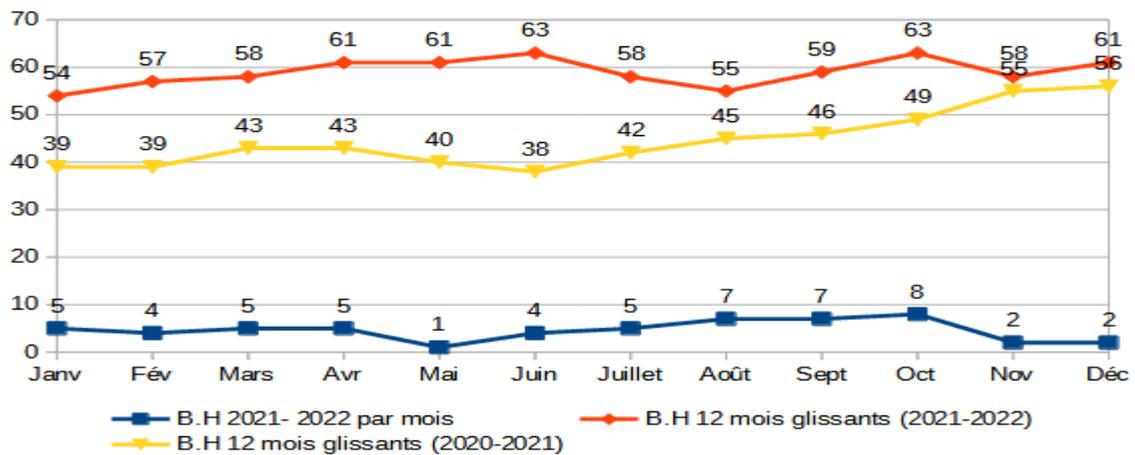
- Amende forfaitaire de 135€
- Amende forfaitaire minorée de 90€
- Amende forfaitaire majorée de 375€
- Maxima 750€
- Suspension du permis de conduire lorsqu'une autre infraction est commise en même temps

ÉVOLUTION DES TUES SUR ANNEE GLISSANTE



Le nombre de tués cumulés a augmenté en 2022 comme en 2021

ÉVOLUTION DES BLESSES HOSPITALISEES SUR ANNEE GLISSANTE



On note une stagnation du nombre de blessés hospitalisés cumulés en 2022 contre une augmentation régulière en 2021 ;

